



# Projet associatif fédéral de la FARAPEJ

## 2019 - 2025

### Le Constat

La fédération des associations, réflexion-action, prison et justice (FARAPEJ), qui fêtera ses 30 ans en 2021, a subi plusieurs phases d'évolution depuis le réseau national ARAPEJ du début des années 80 jusqu'à la fédération de 2019 en passant par la fondation de la FARAPEJ et la création des journées nationales prison en 1991. Elle est aujourd'hui reconnue par les pouvoirs publics et par les associations qui la composent ou qui travaillent sur le même champ. Son réseau associatif a beaucoup évolué et s'est élargi au cours des dix dernières années. La FARAPEJ, fédération encore jeune, a aussi vécu ces dernières années un renouvellement de génération avec l'arrivée de membres et de responsables qui n'étaient ni fondateurs, ni recrutés par des fondateurs, et avec la création d'un statut d'adhérents individuels. La fédération a pour objet, en **« s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme, de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la Justice et des forces de l'ordre et d'agir pour limiter les effets destructeurs de la prison. »** Pour cela, la FARAPEJ rassemble des individus et fédère des associations qui agissent pour la Justice et souhaitent développer une réflexion au service de l'action.

Les 70 associations qui composent aujourd'hui la FARAPEJ constituent ainsi un réseau d'environ 5000 à 6000 bénévoles et de 600 à 700 salariés, auquel il faut ajouter une centaine d'adhérents individuels directs de la fédération; les demandes d'adhésion d'associations comme de personnes sont régulières. L'action des membres du réseau est très significative: aujourd'hui, on estime qu'au niveau national, environ une personne détenue sur dix est régulièrement accompagnée par des bénévoles ou salariés des associations membres de la fédération. Ainsi, alors que la fédération était auparavant majoritairement une fédération d'associations isolées partageant des préoccupations communes sur des territoires différents, on constate maintenant que sur un même territoire se trouvent plusieurs associations de la fédération (associations locales ou sections locales d'associations régionales ou nationales).

Pour faire face à ces changements, et avec l'arrivée de cette « troisième génération », plusieurs évolutions ont été enclenchées: renforcement de la structure permanente du siège, création de différents outils pour appuyer les associations ou leurs publics (développement du site internet, lettre de la FARAPEJ, offre de formation, guide des associations, revue et rapports thématiques de la fédération, développement de la sensibilisation du public, fiches conseils, chroniques et rapports sur les prisons françaises, action des DR, élaboration d'un kit d'adhésion ...), développement des liens verticaux entre associations et fédération. Pourtant, beaucoup reste à faire, pour assimiler les évolutions du réseau et faire que la fédération soit véritablement un réseau d'associations se reconnaissant dans une démarche commune et agissant conjointement en partageant valeurs et objectifs communs, pour faire mouvement: renforcement des liens horizontaux entre les associations adhérentes et reconnaissance mutuelle, identité commune et affirmation de l'appartenance à la FARAPEJ, mise en valeur des associations adhérentes par la fédération, affirmation de valeurs communes et de principes d'action partagés.

Face à l'enjeu, la FARAPEJ a engagé à la fin de l'année 2016 un travail sur son projet associatif, conduit par le conseil d'administration de la fédération. Ce projet associatif renouvelé identifie quelques orientations majeures et détermine une série d'actions que la fédération projette de mettre en œuvre d'ici 2025.

## Les orientations retenues

Le nouveau projet associatif intègre cette situation nouvelle dans le fonctionnement et les projets de la fédération en retenant trois grandes orientations concernant (i) l'identité de la fédération, (ii) les actions internes au réseau et (iii) les actions vers l'extérieur.

### Qu'est-ce que farapéjien veut dire ?

La première orientation est de réaffirmer et de clarifier de l'identité de la FARAPEJ et de son réseau actuel. La FARAPEJ doit **faire de son caractère généraliste un atout et un élément positif de son identité et de son projet qui contribue à enrichir le sens de l'adhésion de ses membres**. La FARAPEJ n'est pas, en effet, qu'un simple rassemblement d'associations pouvant se revendiquer de cette adhésion et bénéficiant des actions fédérales. Sur la base des valeurs et principes qui la gouvernent, elle se doit d'avoir une vision claire du rôle des associations qui la composent et qui à travers leurs actions s'affichent tout à la fois comme des acteurs autonomes et indépendants mais aussi comme parties prenantes de la fédération et agissant conformément aux valeurs de la fédération. La FARAPEJ est un réseau où se développe et se rencontre une multitude d'actions qui contribuent à résoudre une partie des problèmes rencontrés par notre justice, nos prisons et celles et ceux qui sont confrontés à la justice pénale et la prison. Ces actions farapéjiennes ont plusieurs points communs: (i) l'affirmation de la valeur première des principes des droits de l'Homme et de notre attachement à la dignité humaine, aux valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité, (ii) la volonté de contribuer, comme citoyennes et citoyens issus de la société civile et à ce titre indépendants de l'institution pénale, à rendre notre société plus juste et de lutter contre les effets destructeurs de la prison et de notre justice pénale, (iii) le soutien et l'accompagnement aux personnes confrontées à la justice pour retrouver dignité et autonomie, se réinventer, sortir de la délinquance et être à même de conduire une vie responsable dans une société prête à les accueillir et (iv) le témoignage sur les (dys)fonctionnements de la prison, de la justice (et des forces de l'ordre) et (v) la formulation de propositions de solutions et de réformes pour améliorer le fonctionnement de la justice.

### Mettre en réseau et en mouvement.

La FARAPEJ, en tant que fédération se doit d'avoir deux axes d'actions simultanés et complémentaires vers son réseau : (i) Agir en direction des associations qui en sont membres, pour les soutenir et leur proposer outils et réflexions, (ii) mais aussi recueillir, encourager et développer les actions, les initiatives, les réflexions de ces associations, les aider à travailler ensemble en partenariat et les inciter à contribuer au projet fédéral en développant l'horizontalité.

### Ouvrir la prison et la justice sur la société.

La FARAPEJ doit devenir un acteur associatif incontournable dans le domaine Prison-Justice, tant par l'ampleur, la diversité et la représentativité de son réseau que par la pertinence et l'originalité du discours qu'elle développe, assumant sa posture **réflexion-action**. La FARAPEJ doit être un acteur source de propositions originales, travaillées par la mise en musique harmonieuse des constats de terrains des associations, des expériences et témoignages des

publics que nous rencontrons dans le réseau (personnes détenues, proches, sortants de prison) que nous devons donner à voir et à entendre, sans toutefois parler en leur nom, et des recherches conduites dans notre champ, en France ou à l'étranger, notamment au sein du Conseil de l'Europe. La FARAPEJ doit donner à voir la réalité de la prison et de la justice et des forces de l'ordre, de leur dysfonctionnement mais aussi de leur progrès, et notamment donner à voir l'action de ses associations en promouvant une approche plus humaine des problèmes des prisons, de la justice et des marginalités, des réponses à la délinquance en partant des politiques de prévention. Concernant spécifiquement les administrations qui mettent en œuvre les politiques publiques avec lesquelles nos associations interagissent, la FARAPEJ doit être un partenaire incontournable à travers un dialogue **ferme et constructif**.

## Les actions à entreprendre

▷ **Renforcer le sentiment d'appartenance à la FARAPEJ en clarifiant ses identités intérieures et extérieures.**

**La fédération affirmera l'identité de son réseau** généraliste d'associations actrices et productrices de solutions pour accompagner les personnes confrontées à la justice pénale et à la prison et soutenir les parcours de sortie de délinquance, engagées dans une démarche de réflexion-action. La communication s'appuiera sur l'enrichissement d'outils existants comme le guide des associations et la production de nouveaux supports de présentation et de communication, que les adhérents pourront diffuser, rendra plus visible l'action du réseau, tout en portant un message sur le rôle de la société civile dans le champ pénitentiaire, mais aussi en amont et en aval. Il s'agira de faire apparaître aussi bien les actions fédérales que les différentes actions développées par les associations adhérentes. **La FARAPEJ travaillera à renforcer le sentiment d'adhésion des associations du réseau au projet et aux valeurs communes** en développant (i) l'adhésion aux propositions et aux valeurs de la FARAPEJ, (ii) l'implication dans les projets fédéraux (iii) la coopération, le partenariat entre les associations membres.

▷ **Stimuler une réflexion sur la prison et la justice dans la fédération et ses associations adhérentes et formuler des propositions de réformes des systèmes pénal et pénitentiaire.**

**La fédération reformera ses structures de réflexion pour développer cette réflexion et construire des propositions et positionnements clairs de la FARAPEJ.** Ces propositions donneront lieu à la rédaction d'une large plateforme de propositions farapéjiennes, exprimée dans le cadre des valeurs de la fédération et construite avec les associations. Cette plateforme aura vocation à être partagée et soutenue activement par le plus grand nombre possible d'associations adhérentes et d'adhérents individuels. **La FARAPEJ recensera et donnera à voir les propositions de ses membres**, afin de promouvoir les propositions des associations même quand il ne s'agit pas de propositions de la fédération ou quand elles font débat. **Elle stimulera la réflexion des associations** sur les questions pénales et pénitentiaire ainsi qu'une réflexion sur l'action associative, en les réunissant plus fréquemment pour des temps de réflexion (au niveau national comme régional), en générant la mise en place d'un format de soirées de réflexion farapéjiennes au niveau local, en proposant aux associations de décliner des formats déjà existant dans la fédération ou en les renouvelant (ciné-débat, rencontres avec auteurs, analyse d'un projet de loi...), en proposant des intervenants de la fédération ou de ses partenaires et en s'appuyant en cela sur la construction d'un Haut Conseil de personnalités qualifiées.

▷ **Développer le réseau de la fédération et son animation en améliorant la circulation de l'information et en favorisant la mutualisation et la coopération entre les associations, pour renforcer les liens dans le réseau.**

**La fédération améliorera la circulation de l'information dans le réseau par le développement d'outils et de supports**, notamment par le développement du guide des associations, par l'établissement de contacts et de consultations régulières avec les associations, de manière à mieux prendre en compte leurs préoccupations et en **relayant les actions de ses associations** dans les publications de la fédération. **Elle proposera des projets fédérateurs aux associations** aptes à les réunir et les faire travailler ensemble et à promouvoir la coopération entre associations.

**La FARAPEJ développera son réseau géographique et thématique:** (i) en suscitant prioritairement l'adhésion d'associations dans des zones géographiques ou sur des champs d'action où la fédération est trop peu présente, (ii) en renforçant son implantation régionale par la constitution progressive d'équipes régionales autour des Délégués régionaux et l'appui du siège aux structures régionales (iii) en développant progressivement des référents thématiques nationaux animant des groupes de travail nationaux sur les grands champs d'action de la fédération.

▷ **Proposer des ressources pour soutenir une action associative de qualité, en impliquant les associations adhérentes dans ces actions.**

**La FARAPEJ poursuivra le développement de ses formations et de ses autres ressources.**

Pour les formations, l'accent sera mis sur des formations plus proches des associations (notamment organisées au niveau local ou régional), favorisant la cohésion au sein de la fédération et ouvertes à des associations hors fédération. Les formations de la fédération doivent concilier autant que possible les dimensions réflexion et action visant à développer à la fois des compétences pratiques et des connaissances plus théoriques. La fédération promouvra dans les associations du réseau une démarche de formation et, lorsque c'est pertinent, les impliquera comme actrices de certaines formations.

**Parmi les autres ressources proposées par la fédération, la FARAPEJ fournira notamment aux associations des informations régulières sur son domaine, ses enjeux et son actualité** à travers le développement d'analyses, publications, réunions de réflexion auxquels les adhérents ont vocation à contribuer.

**Des groupes de travail d'appui thématiques** seront progressivement mis en œuvre, en lien avec les référents thématiques sur l'animation du réseau, impliquant les membres afin d'assurer un suivi plus spécialisé de certaines questions.

▷ **Donner à voir la justice pénale, la prison et ce que la société civile y apporte, en développant les actions de la fédération en matière d'information et de sensibilisation du public.**

**La FARAPEJ poursuivra sa forte implication dans les JNP et la sensibilisation du public** en construisant une méthodologie (voire une déontologie) de l'information et la sensibilisation du public, ainsi que des outils pratiques pour la sensibilisation. Dans cet axe d'information du public, la fédération veillera à rendre visible les actions des associations à travers différents supports dont le guide des associations.

**La fédération élaborera des documents à destination du grand public pour l'informer et lutter contre les préjugés qui renforcent le recours à la prison et font obstacle à la**

